

La compétence globale de communication au niveau A2



Le candidat de niveau A2...

- peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple des informations personnelles et familiales simples, environnement proche).
- peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.
- peut décrire avec des moyens simples son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

La compétence en compréhension orale

Écouter



L'apprenant peut :

- comprendre pour répondre à des besoins concrets à condition que les idées soient clairement exprimées, la diction claire et le débit lent ;
- généralement identifier le sujet d'une discussion se déroulant en sa présence si l'échange est mené lentement et si l'on articule clairement ;
- saisir le point essentiel d'une annonce ou d'un message brefs, simples et clairs ;
- comprendre des indications simples relatives à la façon d'aller d'un point à un autre, à pied ou avec les transports en commun, dans des lieux fermés et pour des parcours simples.

La compétence en compréhension écrite

Lire



L'apprenant peut :

- comprendre un document écrit personnel simple et bref ;
- trouver un renseignement spécifique et prévisible dans des documents courants simples tels que prospectus, menus, affiches, et horaires ;
- comprendre les signes et les panneaux courants dans les lieux publics tels que rues, établissements scolaires ou publics, pour l'orientation, les instructions, la sécurité et le danger ;
- identifier l'information pertinente sur la plupart des écrits simples rencontrés tels que lettres, brochures et courts articles de magazine, de journaux décrivant des personnes ou des faits ;
- comprendre un règlement concernant, par exemple, la vie de classe, la sécurité, quand il est rédigé simplement.

La compétence en production écrite

Écrire

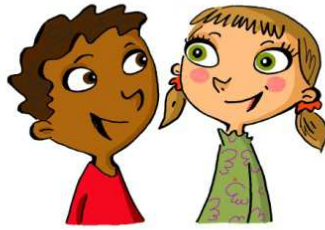


L'apprenant peut :

- écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».
- écrire de brefs messages simples en rapport avec des besoins immédiats.
- écrire une suite de phrases et d'expressions simples sur sa famille, sur l'école.
- écrire sur les aspects quotidiens de son environnement, par exemple les gens, les lieux, l'école avec des phrases reliées entre elles.
- faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles.
- écrire une lettre personnelle très simple pour exprimer demandes ou invitations.

La compétence en production / interaction orale

Parler



L'apprenant peut :

- écrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie, des activités quotidiennes, ce qu'on aime ou pas en termes simples ;
- faire une description brève et élémentaire d'un événement ou d'une activité ;
- décrire des habitudes et occupations journalières, des activités passées et des expériences personnelles ;
- décrire et comparer brièvement, dans une langue simple, des objets et choses lui appartenant ;
- expliquer en quoi une chose lui plaît ou lui déplaît ;
- communiquer dans le cadre d'une tâche simple et courante ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets familiers relatifs à l'école et aux loisirs, mais est rarement capable de comprendre suffisamment pour alimenter volontairement la conversation.
- interagir avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et de courtes conversations à condition que l'interlocuteur apporte de l'aide le cas échéant.
- faire des suggestions et réagir à des propositions ;
- exprimer son accord ou son désaccord à autrui.